

**DECRET N° 2008-535 DU 25 SEPTEMBRE 2008**

Chargeant **Monsieur Sacca LAFIA** Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **21 au 26 septembre 2008**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007 – 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2008 – 533 du 21 septembre 2008 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République à compter du 21 septembre 2008.

**DECRETE :**

**Article 1er :** Monsieur Sacca LAFIA, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, est chargé de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 21 au 26 septembre 2008.

**Article 2 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2008

**Pour Le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Absent**

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, Chargé de l'intérim du Président de la République,

**Pascal Irénée KOUPAKI**